

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1884

TOME DIX-NEUVIÈME

—
1900
—

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS
MASSON & C^{ie}, LIBRAIRES
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1901

MONUMENTS MÉGALITHIQUES DU JURA

PAR M. L. SAVOYE

Le département du Jura est actuellement l'un des plus pauvres de France en monuments mégalithiques. Les couches géologiques ne fournissent pas, en général, de roches très dures, et le calcaire utilisé pour l'érection de ces antiques monuments n'a pu résister aux injures du temps et surtout au vandalisme des hommes,

Menhirs.

Si l'on élimine les nombreuses pointes naturelles de rocher qui ont souvent été prises pour de véritables *pierres levées*, on ne trouve plus dans le département du Jura qu'un seul menhir très dégradé, la *Pierre-Lithe* de Saint-Germain-en-Montagne, arrondissement de Poligny.

Ce monolithe calcaire est situé sur l'arête de la montagne de Fresse, entre Saint-Germain-en-Montagne et Mournans, sur le vieux chemin de la *Lithière* et près du non moins ancien chemin des *Prêtres*.

En 1849 la *Pierre-Lithe* avait encore, d'après Monnier¹, 8 pieds, 9 pouces de hauteur, sur 4 pieds, 2 pouces de largeur à la base, soit, en mesures actuelles, 2^m85 sur 1^m35. Ce bloc n'était pas complètement vertical, penché vers le nord : l'inclinaison atteignait 25 degrés environ.

Ce menhir a été brisé à diverses reprises, et actuellement il ne dépasse plus que de 50 centimètres le sol environnant et peut être considéré comme à peu près détruit.

Un certain nombre d'autres menhirs ont disparu, à une époque relativement récente.

Parmi ces derniers citons la *Pierre-Fiche* de Nantey et la *Pierre-Vaivre* de Fétigny, arrondissement de Lons-le-Saunier.

¹ D. Monnier, *Essai sur l'origine de la Séquanie*, p. 236.

La *Pierre-Fiche* de Nantey, connue plus spécialement par les gens du pays sous le nom de *Pierre-du-Signal*, était formée d'un bloc calcaire dressé au sommet d'un col, à 2 kilomètres ouest du chef-lieu du village.

Ce menhir qui s'élevait encore à 1^m20 il y a quelques années, est maintenant rasé au niveau du sol.

La *Pierre-Vaire* ou *Pierre-Couqueresse* de Fétigny, canton d'Arinthod, menhir de 10 pieds de haut, sur 8 de diamètre, surmonté d'une croix et qui servait de limite aux territoires des communes de Fétigny et Savigna, a été brisé en 1794 ¹.

Voici ce qu'écrivait Désiré Monnier, en 1819, au sujet de ce monument. « Sur une colline très élevée, qui sépare les communes de Fétigny et de Savigna, on trouve les débris d'une roche isolée connue dans le pays sous la dénomination de *Pierre-de-Vaire* ou de *Couqueresse*. Un acte de reconnaissance des territoires que nous venons de citer, du 11 juin 1534, la désigne sous le nom de la grosse pierre de *Couqueresse*. Elle avait environ 10 pieds de haut et 8 de diamètre, ne tenait point au sol, et était percée de 2 trous dans le haut, de manière à recevoir une autre pierre terminée en pointe, ce qui constitue cette espèce de monuments gaulois connus en France sous les noms de *Pierre-levée*, *Pierre-des-fées*, etc. ². »

On a signalé des menhirs à la Châtelaine, canton d'Arbois. Nous nous sommes assuré que les aiguilles de rocher existant sur le territoire de cette commune, et simulant des *pierres levées*, n'ont jamais été remuées par la main des hommes.

Les anciens du village se souviennent avoir entendu parler dans leur jeunesse des *Pierres-d'Enfer*, détruites à une époque inconnue et qui recouvraient, dans la forêt de Moydon (ou des Moydons), la tombe d'un officier !... Il s'agissait sans doute d'un dolmen et non de menhirs.

Charles Toubin, qui avait fort pratiqué cette région, écrivait en 1861 : « On y a signalé (dans le Moydon), sans les avoir vus,

¹ Monnier et Vingtrinier, *Traditions populaires comparées*, p. 594.

² E. Monnier, *loc. cit.*, p. 173.

divers monuments druidiques; ou ces monuments n'existent plus depuis longtemps, ou ils n'ont jamais existé... » et plus loin « ...Je ne connais dans le Moydon, ni un menhir, ni un seul dolmen existant aujourd'hui ¹. »

A 4 kilomètres à l'ouest du village des Bouchoux, arrondissement de Saint-Claude, et dans un bois dit en Olivet, existe un énorme monolithe appelé par les gens du pays la *Pierre-qui-Vire*. Ce bloc, détaché d'un rocher voisin, mesure 72 pieds, près de 24 mètres de circonférence. Il a dû servir anciennement de limite, si l'on en croit le nom de la *Burne* que porte un lieu voisin, mot qui dans le patois du pays signifie borne.

La notoriété acquise par la *Pierre-qui-Vire* par suite des fonctions qu'on lui prête, l'a fait prendre pour un menhir par certains archéologues qui ne la connaissent que par ouï-dire.

La *Pierre-Virée*, indiquée parfois à Crillat, et le menhir hypothétique de Pimorin, canton d'Orgelet, sont inconnus de la population.

Dolmens.

Il n'existe plus un seul dolmen sur tout le territoire du département du Jura.

Parmi les lieux dits dont les noms rappellent, croit-on, l'existence de monuments de ce genre, citons : le *Champ de la grosse Pierre*, commune de Molain, et la *Pierre-Hénon*, à Arinthod.

Nous pouvons y ajouter les *Pierres-d'Enfer* de la Châtelaine, citées plus haut, et qui auraient formé une sorte de crypte funéraire.

Pierres à légendes.

Nous allons passer en revue quelques pierres à légendes, que des auteurs trop enthousiastes ont parfois considérées comme des monuments mégalithiques.

De ce nombre est la *Pierre-qui-Vire* de Poligny, aiguille natu-

¹ Charles Toubin, *Etude sur les champs sacrés de la Gaule et de la Grèce*, p. 4 et 5.

relle du Bajocien, de 4^m50 de haut, sur 3^m80 de contour à la base et qui, à distance, ressemble à un homme portant une hotte sur le dos, d'où le nom de *Pattié* (chiffonnier) donné encore par le populaire à ce monolithe. La *Pierre-qui-Vire* est censée faire un tour sur elle même tous les cent ans, d'où lui vient le nom qu'elle porte.

« Si le peuple de Poligny, écrivait désiré Mommier, appelle cet Hermès la *Pierre-qui-Vire*, c'est parce que le soleil la contourne comme le style d'un cadran ou comme un obélisque¹. »

Près de Clairvaux, le rocher granitique de *Gargantua* sert de limite entre les territoires des communes de Crillot et de Cognac. Au couchant de cette dernière commune, au bord de la vallée de Drouvenans, et à peu de distance de la scierie dite de Soumans, un bloc détaché du rocher de *Gargantua* porte aussi le nom de *Pierre-de-Gargantua*.

Ce monolithe mesure 5 mètres de haut sur 3 environ de largeur. Il était jadis le sujet de légendes dont les habitants n'ont conservé qu'un très vague souvenir.

La *Grosse-Pierre*, sur le bord du vieux chemin de Châtelneuf à Bataillard et François, est un bloc de calcaire de forme presque cubique, qui est censé recouvrir un trésor².

La *Pierre des Loups-garous*, sorte de borne de 2 mètres de hauteur, situé à quelques centaines de mètres à l'est de Songeson, non loin du chemin dit la *Grand'vie*, qui dessert les bois du côté de François. On n'oserait enlever cette pièce, crainte de découvrir l'entrée d'une caverne qui se prolonge, dit-on, jusqu'au village³.

Parmi les autres monolithes dotés de légendes, citons la *Pierre-de-la-Froitière*, la *Pierre à-Saint-Cloud* (ou à cinq clous?) près de Songeson, et la *Pierre-qui-Vire*, dans le lit de la Bienne, près de Saint-Claude.

¹ D. Mommier, *loc. cit.* p. 64.

² Girardot, *Notes sur le plateau de Châtelneuf avant le moyen âge*, p. 15.

³ Girardot, *loc. cit.* p. 24.

Conclusions.

En fait de véritable monument mégalithique on ne peut mentionner, dans le département du Jura, que le menhir dégradé de Saint-Germain-en-Montagne, arrondissement de Poligny, connu sous le nom de *Pierre-Lithe*.

Les dolmens ont complètement disparu.

Le département du Jura possède beaucoup de pierres à légende, rochers naturels qui n'ont rien à voir avec les mégalithes.

Après un court colloque entre MM. Lacassagne, Turquan et Pélagaud, est ouverte la discussion des causes de la dépopulation inscrite à l'ordre du jour.

DISCUSSION SUR LES CAUSES DE LA DÉPOPULATION EN FRANCE

M. E. Pélagaud ouvre la discussion par la lecture du rapport suivant :

DE LA NÉCESSITÉ DE RECHERCHER SCIENTIFIQUEMENT LES CAUSES DE LA DÉPOPULATION

MESSIEURS,

Lorsque le Bureau de notre Société a décidé de répondre au vœu que j'avais émis en quittant la présidence et de mettre à l'étude la « nécessité de rechercher scientifiquement les causes de la dépopulation », il a pensé que c'était moi qui devais, comme conséquence de l'appel que je vous avais adressé, ouvrir le feu, pour ainsi parler, et rédiger la préface de l'enquête à laquelle vous êtes conviés.

Je viens donc m'exécuter ce soir et, bien qu'il s'agisse d'un sujet